



# D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

## D-2-1 Plans de zonage

### D-2-1-1 Plans de zonage


#### Plan D-2-1-1.001

Plan d'assemblage

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019  
Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 21/03/2024

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique

Échelle : 1 / 50 000  
Septembre 2024



- Communes de Rennes Métropole
- Communes situées en dehors de Rennes Métropole
- Emprise des 210 plans de zonage du règlement graphique
- Tache Urbaine
- Voie principale
- Voie secondaire
- Voie de chemin de fer